

REPUBLIQUE DE GUINEE



MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE (MMG)
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MEDD)

PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, MINIERES
ET DE L'ENVIRONNEMENT (PGRNME)

CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 8190 -GN

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

ELABORATION DES RAPPORTS ITIE POUR 2022, 2023 ET 2024

SMI N°21/ PGRNME/MMG/C/02/2023

Date de début : 27 Février 2023

-

Date de fin : 13 Mars 2023

Le Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement (PGRME) a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir les couts du projet PGRNME et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit et Don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants « **Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration des rapports ITIE 2022, 2023 et 2024 de la République de Guinée** ».

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont disponibles et peuvent être obtenus à la demande des consultants intéressés.

Le Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

I. Expérience générale

1.1 Le cabinet doit être un cabinet d'auditeur ayant une connaissance des exigences de l'ITIE utilisant les normes ISO les plus élevées ;

1.2 Le cabinet doit justifier une expertise avérée d'au moins dix (10) ans dans l'élaboration des rapports ITIE ;

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by a flourish.

II. Expérience spécifique

2.1 Avoir conduit au minimum trois (3) missions solides et réussies dans l'élaboration des rapports ITIE avec les attestations de services faits ou de bonne exécution des clients ;

2.2 Avoir une connaissance des finances publiques et du secteur extractif (mines, gaz et/ou pétrole) ;

2.3 La connaissance du pays constitue un atout.

III. Capacité

3.1 Le consultant doit disposer d'une capacité technique et administrative en présentant les pièces requises (Agrément/RCCM, organisation, statuts etc. ...).

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Édition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017 et août 2018, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode basée sur la **Qualification des Consultants (QC)** en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Novembre 2020.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Du Lundi au Vendredi de 08h30mn à 16h30mn

A l'Unité de Gestion du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement (PGRNME), sise dans la Commune de Ratoma, Quartier Taouyah, Résidence ALIMOU, situé sur la Rue RO 128 à 100 mètres de l'Hôtel Mariador Parc-Conakry, République de Guinée-

Tél : +224 622 200 224/623 61 36 12.

**Courriels : oussoubasory@gmail.com copie à apm.environs@gmail.com/
bousoum@yahoo.fr.**

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ordinaire ou par courrier électronique au plus tard le **lundi 13 mars 2023 à 14h30mn.**

A l'Unité de Gestion du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement (PGRNME), sise dans la Commune de Ratoma, Quartier Taouyah, Résidence ALIMOU, situé sur la Rue RO 128 à 100 mètres de l'Hôtel Mariador Parc-Conakry, République de Guinée.

Tél : +224 622 200 224/623 61 36 12.

Courriels : oussoubasory@gmail.com copie à apm.environs@gmail.com/
bousoum@yahoo.fr.

Fait à Conakry, le 24 Février 2023



Sory KOUYATE